

Ensemble les Territoriaux

Syndicat National des Territoriaux CFE-CGC

Section de la ville de Rosny-sous-Bois

Ville de Rosny-sous-Bois

le 15 NOV. 2015

Direction Générale

Monsieur le Maire
De la ville de Rosny sous Bois
S/C de la voie hiérarchique

Rosny sous Bois, le 15 novembre 2015

Monsieur le Maire,

Je viens par la présente suite aux événements qui se sont déroulés le 13 courant.

En effet, en date du 13 novembre, des terroristes s'en sont pris à de nombreux citoyens dans Paris et également au niveau du Stade de France, situé sur la commune de Saint Denis (93).

Entre 21 heures 20 minutes et 22 heures environs, plusieurs individus ont coordonnés des attaques terroristes. Les faits ont débuté au Stade de France à Saint Denis par des explosions, puis d'autres attaques à l'arme lourde à Paris, rue Alibert angle rue Bichat, angle de la rue de la Fontaine au Roi et de la rue du Faubourg du Temple, au 92 rue de Charonne et la dernière dans la salle de concert "Le Bataclan".

129 personnes ont perdu la vie, 352 blessés, après ces attentats du vendredi 13 courant.

Depuis ces faits, les actions ont été revendiquées et de nouvelles menaces réelles contre notre pays sont à prévoir. L'Etat d'Urgence a été décrété pour douze jours par le Président de la République. Celui-ci va demander la prorogation de cet état d'urgence pour une durée de trois mois minimum.

Pour rappel, le maire d'Aulnay sous Bois, monsieur Bruno BESCHIZZA, en date du 12 janvier 2015, a envoyé une lettre au préfet de Seine Saint Denis, monsieur GALLI pour que les agents de police municipale d'Aulnay sous Bois, puissent nominativement porter leur arme hors service, sans restriction, afin de garantir leur sécurité et celle de leur famille, comme leurs homologues de la police nationale.

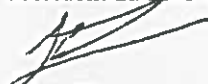
En date du 20 janvier 2015, je m'étais permis de vous solliciter par un courrier, pour la transmission d'un courrier similaire demandant le port d'arme hors service des effectifs de la police municipale de notre ville, à monsieur le Préfet de Seine Saint Denis, Philippe GALLI (lettre ci jointe). J'avais reçu oralement, une réponse négative.

Je vous sollicite de nouveau, pour un courrier similaire à monsieur le Préfet, pour le port d'arme hors service (permanent) de nos effectifs de police municipale.

En attendant de votre part, une réponse qui je l'espère sera favorable.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse et dévouée.

Julien SAMSON
Président du SNT CFE-CGC



SNT CFE-CGC section Rosny sous Bois
Local Syndical - Rue Bétremieux - Rosny sous Bois
Tél. : 01 48 54 77 76 ou 06 80 10 51 22
Mail : snt.cfecgc.rosny93@gmail.com
<http://www.fptcgc.org/>





FONCTIONS PUBLIQUES

Ensemble les Territoriaux

Syndicat National des Territoriaux CFE-CGC

Section de la ville de Rosny-sous-Bois

Rosny sous Bois, le 20 janvier 2015

Monsieur le Maire,

Je viens par la présente suite aux événements qui se sont déroulés du 07 au 09 janvier dernier,

En effet, en date du 07 janvier, des terroristes s'en sont pris à dix journalistes et deux policiers, en les assassinant. Le lendemain, un terroriste a également tué une policière municipale et blessé gravement un agent technique. Puis le 09 janvier, quatre autres personnes ont été assassinées par ce dernier. Et les trois terroristes ont été neutralisés par les unités spécialisées de la police nationale et de la gendarmerie nationale.

Depuis ces faits, des menaces réelles contre les représentants des forces de l'ordre et leurs familles, sont relayées sur les réseaux sociaux et la presse nationale ou locale.

Le maire d'Aulnay sous Bois, monsieur Bruno BISCHITZA, en date du 12 courant, a envoyé une lettre (copie ci-jointe) au préfet de Seine Saint Denis, monsieur GALLI pour que les agents de police municipale d'Aulnay sous Bois, puissent nominativement porter leur arme hors service, sans restriction, afin de garantir leur sécurité et celle de leur famille, comme leurs homologues de la police nationale.

Je me permets de vous solliciter par la présente, de la transmission d'un courrier similaire demandant le port d'arme hors service des effectifs de la police municipale de notre ville, à monsieur le Préfet de Seine Saint Denis, Philippe GALLI.

En attendant de votre part, une réponse qui je l'espère sera favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse et dévouée.

Julien SAMSON
Président du SNT CFE-CGC